

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève LE NEVE. La séance a été publique.

Etaient présents : Jacques AUGER, Noël BOURDILLAT, Cathy BOURDEAU, Matthieu CHALLE, Jacky COGNEAU, Jacqueline LARCHER, Françoise LECOMTE et Damien REVEIL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Romain LHOPITEAU donnant pouvoir à Matthieu CHALLE
Céline MANIEZ donnant pouvoir à Damien REVEIL
Martine TROUINARD donnant pouvoir à Noël BOURDILLAT

Absents : Jean-Luc WEINICH, Muriel PROD'HOMME.

Secrétaire de séance : Cathy BOURDEAU

Date de convocation : 21/05/2019

A. Désignation du secrétaire de séance

Madame Cathy BOURDEAU est désignée secrétaire de séance.

B. Approbation du compte-rendu du conseil du 4 Avril 2019

Le conseil municipal, **approuve, à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 4 Avril 2019.

C. Délibérations :

Madame le Maire signale au conseil qu'une seule délibération est finalement à l'ordre du jour car après vérification il n'y a pas lieu de délibérer sur une augmentation de temps inférieure à 10%.

1) Mise en sommeil des alignements départementaux.

Madame le maire informe le conseil que des alignements départementaux EL7 existent sur le territoire communal en agglomération.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le conseil départemental a été consulté et est favorable à la mise en sommeil de l'ensemble des plans d'alignement EL7 concernant la commune de Néron.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, **décide** de suivre l'avis du conseil départemental d'Eure-et-Loir afin de mettre en sommeil ces alignements départementaux EL7.

D Question diverses :

1) Installation de la fibre optique :

La pose des poteaux est prise en charge par le Conseil Départemental car il n'y a pas de réseaux souterrains dans toutes les communes. Le rythme de la pose sera rapide. Lors de la réunion avec Axione et Eure-et-Loir numérique, la commune a été informée de la pose des poteaux d'ici fin juin. Il y aura ensuite trois mois d'attente avant une réunion publique pour la commercialisation en octobre ou novembre par les opérateurs.

Quelques problèmes ont été constatés rue Rousse car la carte des réseaux n'est pas suffisamment précise, ce qui a engendré une coupure d'eau et d'électricité. Mme Le Nevé passera voir le riverain qui a été impacté par ce problème.

Une communication sera faite dans le Flash par l'Eure-et-Loir Numérique

Les propriétaires d'une impasse privée ont refusé la pose des poteaux dans celle-ci.

2) Aménagement aux abords de la mairie :

Le lancement des appels d'offres restreints a eu lieu le 27 Mai 2019, le calendrier prévisionnel du programme est exposé au Conseil.

3) Accessibilité Ecole :

Le Conseil est informé qu'un rendez-vous est prévu le 31 Mai 2019 à 9h30 avec l'entreprise GEFA pour le relevé topographique. La transmission à l'architecte se fera au plus tard le 15 juin 2019.

4) Travaux de démolition de la passerelle, remplacement par un gué

Les travaux seront effectués courant juin/juillet par l'entreprise Ansaulme.

Il est signalé au Conseil que les travaux de construction du gué n'auront aucun impact sur le passage du fil d'eau.

Damien Réveil mandaté par Céline Maniez pose une question préparée par cette dernière : Faut-il un vote du Conseil, suite à l'assouplissement de la loi Nôtre concernant la compétence eau et assainissement, pour éviter une reprise de cette dernière par la Communauté de Communes en 2020.

Mme Le Maire apporte la réponse suivante : Le syndicat des Eaux de Ruffin est devenu un Syndicat Intercommunal approuvé par l'arrêté préfectoral du 1/6/2018 regroupant 19 communes dont Néron. Il exerce en lieu et place des Portes Euréliennes la compétence Eau et Assainissement.

5) Point sur le recrutement de la future secrétaire de mairie :

Le recrutement se poursuit, cinq candidats ont été reçus.

Dans l'attente du recrutement, l'intérim sera assuré par un agent du Centre de gestion 28, trois jours par semaine.

Le Conseil souhaiterait un temps de travail élargi surtout pour les permanences du vendredi. Mme Le Maire informe que cela n'est pas possible du fait du coût du remplacement. Il faudra communiquer auprès des administrés sur cette période de transition.

6) Salle des Fêtes

Dans l'attente de l'attribution du poste du secrétariat de Mairie, une nouvelle organisation sera mise en place pour l'état des lieux des vendredis et lundis.

Jacques Auger, Jacqueline Larcher et Cathy Bourdeau proposent de s'organiser. Le planning des réservations des mois de juin et juillet leur sera transmis.

Tour de table

Économie d'Énergies :

Jacques Auger informe le Conseil que le Syndicat Energie Eure-et-Loir propose des économies d'énergie très intéressantes. Un flyer explicatif est à disposition en mairie et sur le site web de la commune.

14 juillet :

Jacqueline Larcher présente les festivités du 14 juillet qui auront lieu le 13 juillet. Il est prévu pour l'après midi différentes animations : concours de boules, structures gonflables. Il serait souhaitable de pouvoir les installer dans la cour de l'école.

Un animateur est prévu de 14h à 2h du matin.

Repas de rue comme chaque année sur la place de la Mairie précédé par un apéritif offert par la Municipalité.

Il faudra que l'éclairage public reste allumé toute la nuit et que la Grande Rue soit barrée. Un barrage itinérant est à prévoir pour la retraite aux flambeaux.

Devant l'église un feu d'artifice de catégorie F2-F3, non soumis à qualification, sera tiré.

Les pompiers et gendarmes seront prévenus de la manifestation.

La prochaine réunion de préparation est prévue le 18 juin.

Un flyer sera distribué et une information sur le site Mairie sera faite pour rechercher des bénévoles prêts à s'investir pour la préparation des festivités du 13 juillet.

Trottoirs :

Matthieu Challe déplore l'état des trottoirs envahis pour beaucoup de mauvaises herbes.

Le Conseil évoque la possibilité de mettre en place un arrêté incitant les riverains à effectuer le nettoyage de leurs trottoirs.

Mme le Maire signale que ce type d'arrêté ne sera efficace que s'il engendre des sanctions en cas de non-respect. Une taxe de balayage pourrait être instituée, ce que rejette le Conseil.

Il y a eu une période où les trottoirs étaient mieux entretenus. Depuis plusieurs semaines le second agent communal est en arrêt maladie, ce qui entraîne un problème pour le nettoyage des trottoirs en cette période. De plus, la balayeuse pour les caniveaux est en réparation. Une partie des riverains nettoient devant leur propriété, on ne peut qu'inciter le plus grand nombre à faire de même. On demandera à notre agent communal de se donner la priorité de nettoyer les zones non faites.

PLUi :

Mme Le Maire transmet les plans de zonages aux élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h16.

Néron, mardi 28 Mai 2019.

Les Membres :

Jacques AUGER

Jacky COGNEAU

Jacqueline LARCHER

Françoise LECOMTE

Damien REVEIL

Noël BOURDILLAT

Matthieu CHALLE

Romain LHOPITEAU

Céline MANIEZ

Martine TROUINARD

La secrétaire :

Cathy BOURDEAU

maire

Geneviève LE NEVÉ